

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DE PEYRAT DE BELLAC DU VENDREDI 31 JANVIER 2020**

**Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2020, les dépenses d'investissement suivantes :

Budget principal :

c/2188            97 855 €

**Demande de mise à disposition du foyer-club**

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 2 abstentions, décide d'allouer gratuitement le foyer-club polyvalent à l'harmonie du Dorat (Les enfants du Dorat) qui fête ses 150 ans et organise à cette occasion un concert gratuit le samedi 29 février 2020.

**Convention fourrière SPA année 2020 pour l'enlèvement et la garde d'animaux domestiques**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention fourrière avec la SPA pour l'année 2020 concernant la prise en charge des animaux domestiques trouvés sur le territoire communal. La cotisation reste inchangée à 0.63 €/ habitant.

Mme le Maire soussignée constate que le compte-rendu sommaire de la séance du 31 janvier 2020 comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 03 février 2020 conformément aux prescriptions de l'article L2125-25 du C.G.C.T.

Le Maire,  
M. FREDAGUE-POUPON